

Protocole PHARE

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT LYCÉE COLARD NOEL

ÉTAPE 01

L'élève "cible" est reçu par deux membres de l'équipe ressource. Les personnels lui assurent de leurs soutiens et lui expliquent les suites.

ÉTAPE 02

Les membres de l'équipe ressource étudient la situation et évaluent s'il s'agit d'un conflit isolé ou d'une situation de harcèlement. Si la situation de harcèlement est avérée, alors passage à l'étape 3. Les parents sont informés par le CPE.

ÉTAPE 03

Les membres de l'équipe ressource reçoivent le ou les élève(s) intimidateur(s) avec l'objectif de leur faire partager la préoccupation pour l'élève cible.

ÉTAPE 04

Les témoins potentiels sont reçus afin de recueillir leurs témoignages et pour faire partager la préoccupation autour de l'élève cible.

ÉTAPE 05

L'élève cible est à nouveau reçu par les membres de l'équipe ressource afin de voir si les intimidations persistent.

ÉTAPE 06

Les deux membres de l'équipe ressource reçoivent à nouveau les élèves "intimidateurs" si nécessaire.

ÉTAPE 07

Une nouvelle série d'entretiens est menée une semaine plus tard avec l'élève cible, les intimidateurs et les témoins.

ÉTAPE 08

L'équipe ressource se réunit afin d'évaluer l'évolution de la situation.

Deux solutions :

ÉTAPE 09

- la situation est réglée, les parents en sont informés.
- Si la situation perdure, sanctions disciplinaires et signalements auprès du Procureur de la République.

**CONTACTEZ SI BESOIN UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE
RESSOURCE OU LE 3018 (numéro gratuit)**

Protocole PHARE

LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE RESSOURCE

L'équipe ressource est composée de :

- Pilote : Mme Oven, proviseur de l'établissement
- Coordonnateurs : Mme Locko et M. Fauvet, CPE
- Mme Kumm, proviseur adjoint
- Mme Hamecher, assistante de service social
- Mme Borges, infirmière
- Mme Henon, infirmière
- M. Paté, APS
- Mme Olivier, professeure
- Mme Polin, professeure
- Mme Ternisien, professeure

**CONTACTEZ SI BESOIN UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE
RESSOURCE OU LE 3018 (numéro gratuit)**

Protocole PHARE

LA MÉTHODE DE PRÉOCCUPATION PARTAGÉE

Afin de prévenir et de lutter contre les situations de harcèlement, le lycée Colard Noël s'inscrit dans le cadre du programme pHARe porté par le ministère de l'Éducation Nationale visant à développer la méthode de la préoccupation partagée.

La méthode de préoccupation partagée a été créée par Anatole Pikas dans les années 1970 et importée en France par Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier.

Objectif

- « Engager les intimidateurs dans la mise en place d'actions pour mettre fin au harcèlement tout en apportant à l'élève victime un soutien garantissant sa sécurité et son bien-être à l'école » (J. P. Bellon)

L'idée est, par le biais d'entretiens courts, de susciter l'empathie des élèves auteurs et de les amener à trouver des solutions pour venir en aide à la victime.

Cette méthode part du principe que les intimidations ou moqueries sont souvent des phénomènes de groupe et que le groupe exerce une pression sur chacun de ses membres pour se maintenir dans ces intimidations ou moqueries. La méthode consiste donc à briser cette unité de groupe et à rechercher avec chacun de ses membres une issue positive pour sortir de la situation.

CONTACTEZ SI BESOIN UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE RESSOURCE OU LE 3018 (numéro gratuit)